

NOM DE L'ASSOCIATION :



Direction Sports & Nautisme

26 rue Camille Desmoulins
29200 Brest

sports-subsventions@mairie-Brest.fr



10, rue des Onze Martyrs, 29200
Brest

office.sports.brest@wanadoo.fr

Imprimé n° 5 SUBVENTION DE LA VILLE DE BREST SUR CRITERES D'UTILITE SOCIALE « PROJET SPORTIF »

La Ville de Brest et l'Office des Sports ont mis en place depuis 2007 un dispositif de soutien au développement du sport pour tous, se déclinant sur deux champs d'action :

1. **DISPOSITIF D'ACCESSIBILITE FINANCIERE à la pratique sportive** : l'objectif est de favoriser la pratique sportive en clubs pour les jeunes qui en seraient dissuadés à cause du coût des licences (niveau de soutien calculé en fonction du Quotient familial- détail sur imprimé n° 5 bis)
2. **ELABORATION DE PROJETS SPORTIFS liés la cohésion sociale** : les clubs sont encouragés à mettre en place des actions favorisant l'insertion et la mixité sociale par le sport.

Les projets sportifs liés à la cohésion sociale :

Le dossier peut concerner une action déjà menée sur la saison 2022-2023 ou un projet à venir sur la saison 2023--2024
L'accent sera mis sur l'innovation des actions et des projets en direction d'un public éloigné de la pratique sportive.

Les critères suivants seront privilégiés dans l'analyse des dossiers :

Publics visés : Actions qui favorisent l'accessibilité à la pratique sportive des publics dits « éloignés » du sport (*Jeunes, habitants des quartiers prioritaires, seniors, sédentaires, personnes en situation de handicap...*) et/ou la mixité des publics

La qualité du projet :

- Innovation et/ou évolution des actions proposées afin d'être en phase avec les nouveaux besoins du public (bien-être, vivre-ensemble, cohésion...)
- Actions favorisant l'activité régulière et en autonomie du public
- Les moyens mobilisés par l'association (humains, matériels) et démarche de mutualisation

La démarche partenariale :

- Renforcer des partenariats réguliers entretenus entre les acteurs du sport du territoire (Collectivité, mouvement sportif, structures de quartier, écoles-hors TAP- ...)
- Créer de nouveaux partenariats pluri disciplinaires avec des acteurs issus de divers champs afin de favoriser la complémentarité des compétences et des ressources (organismes de santé, FJT, IME, UNSS)

Les bilans des actions réalisées :

- Evolution et perspectives

Sont aussi prises en compte les actions qui entrent dans des dispositifs soutenus par l'Etat ou autres collectivités en matière de cohésion sociale.

Actions non éligibles :

- Les opérations caritatives ou portes-ouvertes associatives
- Les actions en direction des collégiens-lycéens ou écoliers non brestoises
- Les actions internes au club : école multisports, stages de perfectionnement ou les emplois

Modalités pratiques

Les dossiers sont à rendre pour le **deuxième lundi de octobre**, date limite de dépôt.

Le retour peut se faire par mail : office.sports.brest@wanadoo.fr ou bien par courrier à l'Office des Sports de Brest.

Qui contacter pour avoir des renseignements complémentaires ?

A l'Office des Sports : Rita AUKSTUOLYTE - Tél. 02.98.44.31.05 – Mail office.sports.brest@wanadoo.fr

Au service des Sports de la Ville de Brest contact courriel :

sports-subsventions@mairie-Brest.fr

Nom de l'Association :	Réservé administration : Date instance délibérante : Instance : Montant : Saisie : <input type="checkbox"/>
-------------------------------	--

DENOMINATION DE L'ACTION ET PRESENTATION GENERALE (Contexte, objectifs, résultats attendus...)
1 fiche par action : <input type="checkbox"/> action réalisée pendant l'année <input type="checkbox"/> projet pour l'année

LES PARTENAIRES

LE LIEU, LA PERIODICITE, LES HORAIRES

PUBLICS CONCERNES

RESSOURCES ENGAGEES PAR L'ASSOCIATION POUR CETTE OPERATION

BILAN SPORTIF ET FINANCIER DE L'ACTION REALISEE DANS LE CADRE DES SUBVENTIONS CUS PROJET <i>Bilan à compléter pour <u>chaque action 2021-2022 et/ou 2022-2023 déjà subventionnée</u></i>
--

Nom de l'action :
Fréquentation :
Combien de personnes ont participé à l'action ?
- Nombre de femmes :
- Nombre d'hommes :
Quelle tranche d'âge ?

Nom de l'Association :	Réservé administration :
Nom de l'action :	Date instance délibérante :
	Instance :
	Montant :
	Saisie : <input type="checkbox"/>

ÉVALUATION DE L'ACTION

Par rapport à l'objet et le but du projet, en quoi vos objectifs ont-ils été atteints ?

- Sur le plan quantitatif :

- Sur le plan qualitatif :

PERSPECTIVES

Reconduction de l'action : oui non

Si oui, quelles évolutions allez-vous apporter ?

Tableau de synthèse de la réalisation du projet

DEPENSES		RECETTES	
Achat		Vente de produits, prestations de services, marchandises	
Prestations de service		-	
Achat matières premières et fournitures		-	
		-	
Services extérieurs		Subventions (précisez les différentes subventions=	
Locations			
Assurance		-	
Autres services extérieur		Autres aides	
Publicité, publication			
Déplacements, hébergement, missions			
Restauration			
		Participation financière de l'Association à la mise en place du projet	
Charges de personnel (Total 64)			
Rémunération du personnel			
		Autres recettes	
		-	
		-	
Total dépenses		Total Recettes	

Pour la première demande de subvention de l'année, il est impératif de joindre un RIB.

Nom de la personne à contacter :

Courriel :

Tél fixe :

Tél mobile :

Date de la demande :

Date limite de dépôt : deuxième lundi d'octobre

Je soussigné _____ le représentant légal de l'association déclare que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec l'administration.

Signature du Président,